

Communiqué de presse

Remise en circulation de la rue de Boigne

Le 5 février dernier la Ville de Chambéry a procédé à la piétonisation de la partie haute de la rue de Boigne et de la rue vieille monnaie.

Cette action visant à améliorer l'attractivité du secteur du boulevard de la Colonne s'inscrit dans un ensemble plus vaste d'aménagements d'abord temporaires puis définitifs. Si les aménagements définitifs sont encore à l'état de projet, les aménagements temporaires sont eux arrêtés.

Toutefois, la réalisation des travaux nécessaire à la mise en œuvre des aménagements temporaires suppose une semaine de météo clémente (sans pluie et à température positive).

Ne pouvant effectuer ces travaux dans les jours qui ont suivi la piétonisation et entendant les remarques des commerçants, Michel Dantin, Maire de Chambéry, a décidé de remettre en circulation le haut de la rue de Boigne dès aujourd'hui et jusqu'à ce que les aménagements temporaires puissent être réalisés dans de bonnes conditions.

C'est la concomitance de ces deux actions qui permettra à cette partie de la rue de Boigne de gagner en attractivité.